

INFORMATION CORONAVIRUS N° 21

22 01 2021

Chers visiteurs, Chers proches et Chers résidents,

L'établissement vit au rythme des restrictions sanitaires mais dans un environnement stable et sans la présence du virus. Les visites sont organisées de manière à accueillir jusqu'à 50 personnes par jour et en chambre.

Ci-dessous, quelques informations supplémentaires et un rappel des bonnes pratiques.

Nous vous remercions de maintenir votre vigilance afin que le plan de protection proposé perdure et évolue avec votre concours.

La situation dure depuis presque une année déjà. La confédération annonçait un marathon et nous constatons jours après jours la difficulté que cela représente. L'endurance de chacun est mise à mal, amenant le doute, la maladresse et parfois la colère. Nous vous remercions encore pour la compréhension que vous démontrez dans cette course.

Toutes les mesures proposées sont issues des directives cantonales et fédérales. Elles évoluent et se renforcent selon l'évolution de la situation.

NOUVEAU

Vaccination. Dans notre précédente communication, nous vous informions des démarches de vaccination. Les premières doses ont été administrées le 5 et le 15 janvier pour environ 70% des résidents avec leur consentement et sous la supervision de la Doctoresse Marianne Terrettaz. La prochaine dose sera distribuée le 4 et le 12 février. Le canton travaille actuellement sur un plan d'allègement. Nous n'avons que peu d'information à ce stade.

Gestes de protection : le service de la santé publique procède à des contrôles dans les établissements afin de vérifier la stricte application des règles sanitaires. A la suite de leur visite, nous avons renforcé les barrières architecturales, le port du masque pour les résidents ainsi que les distances entre eux. L'objectif du canton est de limiter le risque de transmission. Nous acceptons les directives et nous pensons que c'est au détriment des contacts sociaux. Aussi, dans ce cadre, nous recherchons constamment l'équilibre entre règles et qualité de vie.

A qui s'adresser : Nous observons plusieurs situations dans lesquelles les familles n'ont pas obtenu les renseignements souhaités. La difficulté d'accès aux soignants avec le cadre actuel renforce certainement la situation. Aussi, pour toutes les situations que vous devriez éclaircir dans le domaine des soins, nous vous invitons à prendre contact avec les infirmières responsables d'étage ou l'infirmière-chef.

1^{er} étage : Marie-Claude Bochatay - (lu,ma,me,ve) – 027 720 46 16
marie-claude.bochatay@fondationcastel.ch

2-3-4-5-6 : Anne-Chantal Rouiller – (lu,ma,me,je) – 027 720 46 13
anne-chantal.rouiller@fondationcastel.ch

Infirmière-chef : Claire-Lise Lepourtois – (lu,ma,me,je,ve) 027 720 46 14
claire-lise.lepourtois@fondationcastel.ch

Les demandes particulières peuvent être adressées à la direction par courriel à jeremie.lugari@fondationcastel.ch.

Visites : Le cadre de visite reste le même, les informations vous sont transmises, à nouveau, dans un document annexe. Toutes les informations concernant les visites sont diffusées sur notre site internet www.fondationcastel.ch. Nous vous remercions de diffuser l'information dans votre réseau.

Entrée pour les visites : Dès le jeudi 28 janvier, l'accès des visites se fera par la porte principale, c'est-à-dire celle qui se situe au Sud du bâtiment.

PAR SECURITE POUR L'ENSEMBLE DES RESIDENTS ET DES COLLABORATEURS :

- ✓ Si vous présentez des symptômes tels que fièvre, sensation de fièvre, douleurs musculaires, souffle court, maux de gorge, perte soudaine de l'odorat, maux de tête, toux inhabituelle ou fatigue persistante, reportez votre visite par sécurité pour l'ensemble des résidents et des collaborateurs.
- ✓ Les visites ne peuvent être faites que si les visiteurs et les résidents ne présentent aucun symptôme, de même, le visiteur est informé qu'il doit signaler à la direction ou l'infirmière-cheffe s'il est Covid-19 positif dans les 14 jours après la visite.
- ✓ En cas de doute sur la santé du visiteur, l'animatrice peut demander à contrôler la température. En dessus de 37°C, le visiteur ne peut pas se rendre auprès du résident.

POUR RAPPEL

Repas de famille : Les repas de familles sont autorisés dans la limite des règles formulées par le canton ou l'OFSP. Cependant, une quarantaine de 10 jours est obligatoire au retour.

Ouverture de la cafétéria : La cafétéria est ouverte pour les résidents et les consommations autorisées. Une présence et un accompagnement continu est assuré par du personnel interne. Le port du masque est obligatoire lorsque la personne ne consomme pas.

Repas en commun : depuis le lundi 30 novembre, les repas ont lieu en commun au rez-de-chaussée ou dans les étages. Les résidents choisissent de manger en chambre s'ils le souhaitent. Les distances de protections sont respectées.

Port du masque : Le port du masque est obligatoire dans la mesure du possible pour tous y compris pour les résidents.

Activités en groupe : Les activités sont possibles pour des groupes jusqu'à 5 personnes. L'animation organise des activités et accompagnent les résidents dans leurs projets.

Déplacement dans l'établissement : les déplacements sont autorisés afin d'encourager la mobilité. La distance de protection d'1m50 est demandée en tout temps ainsi que le port du masque.

Promenades individuelles : Des promenades individuelles sont possibles pour les résidents à l'extérieur de l'établissement pour les résidents autonomes. Elles peuvent avoir lieu uniquement autour du bâtiment et avec l'autorisation d'une infirmière. Les promenades avec les familles ne sont, à ce stade, pas autorisées.

Accompagnement : Nos équipes proposent des accompagnements individuels. Plusieurs moments musicaux ont lieu aux balcons ou de manière individuelle en chambre.

Visio-conférences : Les visio-conférences sont encore possibles. Vous pouvez prendre un rendez-vous avec l'équipe d'animation en envoyant un message What's app ou un sms au 076 805 38 13. Les collaborateurs fixeront un rendez-vous tous les après-midis. C'est eux qui démarrent la conversation en vous appelant. Nous vous remercions de ne pas appeler sur ce numéro pour des renseignements ou pour démarrer une conversation.

Téléphone avec les résidents : Vous avez toujours la possibilité de communiquer avec les Résidents par téléphone. Pour ceux qui le souhaitent, nous pouvons installer des lignes téléphoniques provisoires sans coût. Vous pouvez vous adresser au numéro principal pour en faire la demande. Entre 10h et 17h, vous pouvez appeler le numéro direct de l'étage et votre appel sera transmis. (1er 027 720 46 07, 2e et 3e 027 720 46 09 ; 4e, 5e et 6e étages 027 720 46 10)

Dépose d'objet et d'intention : Vous pouvez déposer des affaires personnelles, des objets et des intentions tous les jours à l'entrée nord de l'établissement (parking collaborateurs). Les numéros de téléphones vous permettant d'informer les équipes y sont indiqués.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre collaboration, nous vous adressons nos sincères salutations.

Jérémie Lugari
Directeur

